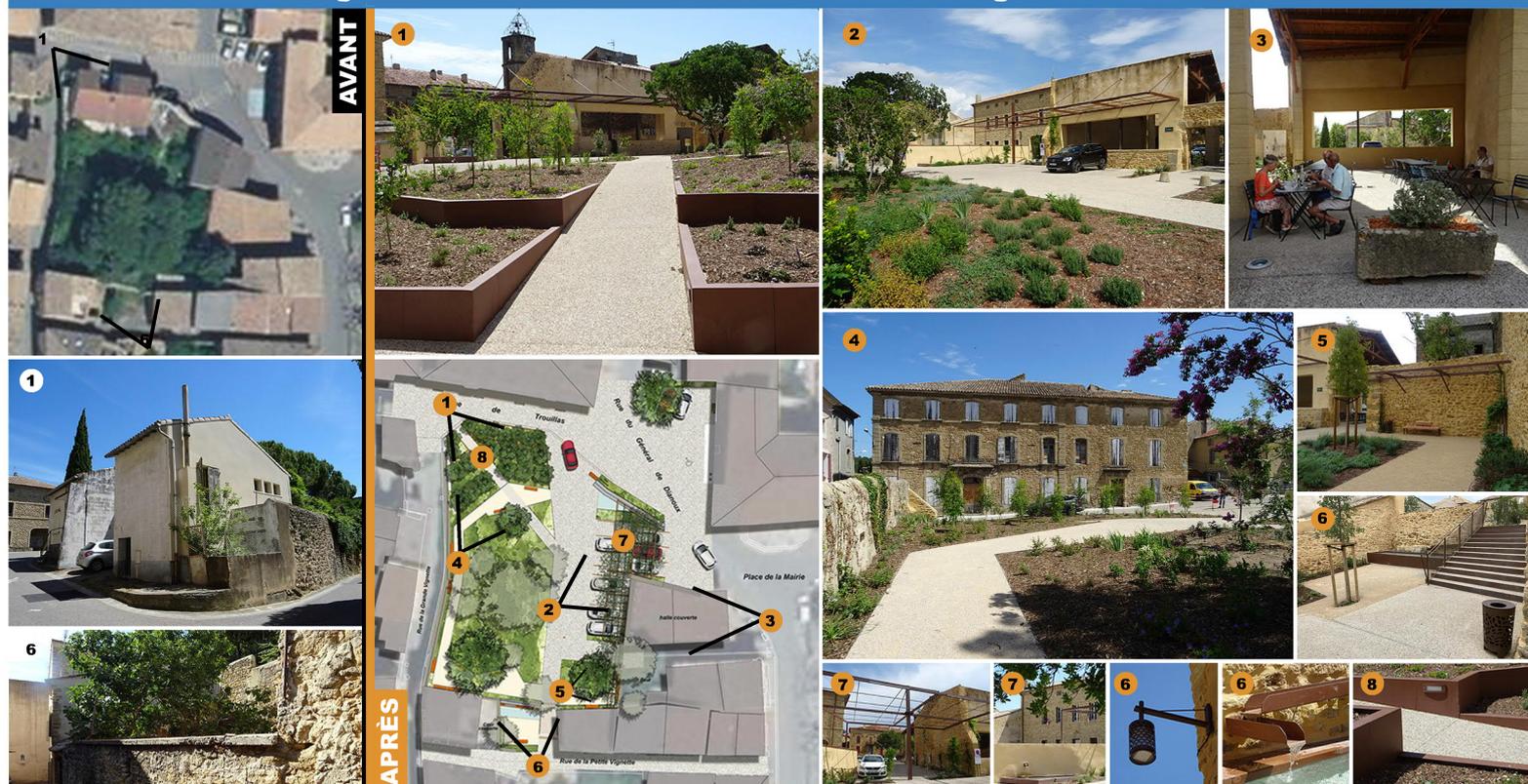


# Prix national arturbain.fr 2021 : "La régénération urbaine des franges des villes, bourgs et villages"

<b>Maîtrise d'ouvrage :</b>	Ville de Sérignan-du-Comtat (84)
<b>Responsables :</b>	Mr Julien MERLE, maire de Sérignan du Comtat
<b>Présentateur :</b>	<b>Mr Julien MERLE, maire de Sérignan du Comtat</b> et Mme Iris SAUTEL, chef de projet Agence PAYSAGES
<b>Organisme décisionnaire et propriétaire du site :</b>	Mairie de Sérignan du Comtat
<b>Description de l'opération :</b>	La commune de Sérignan du Comtat est devenue propriétaire d'un îlot de maisons destinées à la démolition, afin de créer un espace public collectif en plein cœur du village ancien. Les parcelles et les jardins ainsi libérés, un espace d'accueil polyvalent et un îlot de fraîcheur ont été aménagés à proximité du centre historique à forte valeur patrimoniale.
<b>Equipe pluridisciplinaire :</b>	Agence PAYSAGES à Avignon – mandataire de l'opération avec Mme Iris SAUTEL - paysagiste concepteur associée, chef de projet et Mme Claire SUTY - paysagiste concepteur, chargée d'étude Agence PLANISPHERE à Vaison-la-Romaine – co-traitant de l'opération avec Mr Cédric LEMOINE – chef de projet hydraulique, gérant et Mr Davy LINTIGNIAC – technicien projecteur

## Aménagement d'un coeur d'îlot urbain à Sérignan du Comtat



### Qualité architecturale

- Insertion d'un **projet contemporain dans un contexte patrimonial** par la mise en valeur de nombreux éléments existants (murs en pierre, arbres, repos d'eau). Les matériaux et mobilier sont contemporains et sobres, les teintes et textures s'inscrivent dans le vocabulaire architectural du village.
- Création au sein du village, d'un **espace d'articulation** au sein du village avec de nombreuses porosités qui relient entre eux les éléments patrimoniaux et identitaires du centre historique.
- Aménagement d'un **espace polyvalent et modulable** qui intègre de façon dissimulée quelques places de stationnement qui pourraient disparaître à plus long terme au profit de terrasses de cafés, aire de jeux, ou tout autre aménagement répondant aux besoins futurs de la commune. La pergola mise en place sert d'ombrière que ce soit aux places de stationnement ou aux visiteurs les jours de marché ou lors de festivités (photo 2).
- **Mise en scène nocturne** de l'espace par un mobilier d'éclairage discret et intégré à l'aménagement (photos 6 et 8).
- Mise en relation des espaces publics, espaces privés et bâtiments avec notamment l'ouverture de l'ancien îlot bâti pour mise en valeur de la belle façade ancienne se situant maintenant face au jardin, créant ainsi un **fond de perspective** de grande qualité (4).

### Qualité de la vie sociale

- Création d'un **espace de rencontre et de convivialité ouvert à tous**, offrant une **accessibilité PMR** en centre ancien. Ce cadre de plein air pourra permettre des manifestations culturelles, associatives et/ou scolaires en concertation étroite avec le Naturopathe; centre pédagogique et scientifique qui a fixé ses préconisations dans le choix de la palette végétale. A ce titre, le jardin est maintenant un jalon sur les parcours botaniques, touristiques et patrimoniaux de la commune.
- Concertation étroite avec les élus qui a permis de mettre en cohérence plusieurs **projets à proximité du cœur d'îlot** : réouverture d'un restaurant en face du jardin (3), mise à disposition des espaces végétalisés pour l'installation de tables et bancs dans un cadre agréable, etc.
- Déambulation et repos dans un cadre végétal avec des plantes qui apportent de l'ombrage, de la fraîcheur et rythment la saisonnalité éveillant ainsi les sens olfactif et visuel.

### Respect de l'environnement

- Création d'un îlot urbain **verdoyant et ombragé** avec l'intégration de structures pour plantes grimpantes afin d'accroître la surface de végétalisation au-dessus des espaces minéralisés (photos 2, 5 et 7).
- Prolongement du réseau hydraulique pour alimenter **deux fontaines dans le jardin** grâce à un système gravitaire (photos 6 - 7)
- Utilisation de **revêtements poreux** où cela est possible en fonction des usages et des pentes ; les surfaces imperméabilisées sont réduites au strict minimum et les eaux pluviales sont recueillies dans les espaces plantés.
- Plantation **d'arbres d'ombrage** (Erable de Montpellier, Tilleuls), **jardin nourricier** avec de nombreux arbres fruitiers (Jujubier, agrumes résistants au froid, Cognassier, Grenadier), vivaces et couvre-sols **adaptés au milieu sec** (garrigue environnante et plantes ornementales traditionnelles des jardins provençaux).